

PROJET D'ALLOCATION POUR LA REUNION DE NAIROBI

- Monsieur l'envoyé spécial du secrétaire général des nations unies pour la région de grand lacs,
- Monsieur le secrétaire exécutif de la CIRGL
- Monsieur le représentant de la république du Kenya, Pays Hôte
- Monsieur le représentant de la SADC
- Messieurs et Dames, en vos titres et qualités respectifs

L'honneur m'échoit de prendre la parole au nom de Monsieur **Claude IBALANKY EKOLOMBA**, coordonnateur du MNS qui, en exécution de la vision du président de la République Démocratique Du Congo, Son Excellence **FELIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO**, porte la charge du suivi et de l'implémentation de l'accord-cadre sur la paix, la sécurité et la coopération dans la région des grands lacs.

En effet, depuis l'heureuse alternance au sommet de mon pays, le Président de la République Démocratique du Congo a fait le choix audacieux de répondre avec empressement au souci mille fois manifesté par les organisations féminines de voir une plus grande implication des femmes dans le processus décisionnel.

C'est ainsi que dans son discours d'investiture, il avait dit : « *Outre l'impact indéniable des femmes dans notre vie sociale et dans plusieurs pôles économiques, il est essentiel de réaliser la promotion véritable de nos talents féminins à des postes de décision de notre pays.* »

Au-delà des mots, il est aussitôt passé à l'acte, à la nomination de son gouvernement, en élevant le taux de participation de la femme à 18%, avec 12 femmes nommées ministres contre 7 pour le gouvernement précédent.

Il a, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, élevé une femme au rang de vice-premier ministre, et a confié le prestigieux ministère des affaires étrangères à une femme. Chose qui n'était plus arrivé depuis trois décennies.

Il a, en outre, confié de grandes responsabilités aux jeunes, à travers leur nomination au gouvernement, dans son cabinet ainsi que dans d'autres structures de l'Etat.

Toutefois, à l'aube du vingtième anniversaire de la résolution 1325, le chemin à parcourir reste long.

Il y a lieu de noter que la parité et l'égalité des chances tels que voulues par l'art 14 de notre constitution demeure un vaste chantier. Et, l'objectif de 30% de représentativité féminine n'est pas encore atteint.

Les incidents de violences sexuelles basées sur le genre continuent d'être enregistrés à un rythme écœurant. Les violences sexuelles comme armes de guerre, se poursuivent et restent généralement impunis faute de répondant politique et juridique appropriés. L'enrôlement forcé des jeunes demeure une réalité hideuse.

Le caractère transfrontalier et les tactiques atypiques des groupes armés, assurent leur persistance et l'exacerbation de leurs attaques dont la brutalité est inouïe.

Des organisations féminines courageuses tentent, nuit et jour, par des initiatives ad hoc d'alléger la souffrance des populations notamment par des plaidoyers incessants auprès des décideurs nationaux et internationaux.

Elles n'ont cessé de rappeler, aux chefs d'Etat et de gouvernement des pays de la Région ainsi qu'aux partenaires internationaux, les engagements pris dans le cadre du pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands lacs (en 2006) ainsi que sous l'Accord-cadre (en 2013).

La RDC, par le Coordonnateur du MNS, à travers ma modeste personne, salue les efforts menés par les garants de l'Accord-cadre, à savoir l'union Africaine, la CIRGL, LA SADC et les Nations unies et rappelle que la participation enthousiaste de tous les acteurs, nationaux, régionaux et internationaux, constitue le moyen les plus efficace pour apporter des changements durables.

La dixième réunion de haut niveau qui devra se tenir à Kinshasa, du 16 au 18 octobre 2019, sera l'occasion, conformément au point 7 de l'Accord-cadre, de procéder à l'évaluation de l'ensemble du processus.

La RDC, qui prendra ainsi la tête du Mécanisme régional de suivi (MRS), compte sur la synergie des efforts des uns et des autres pour que la région des grands lacs redevienne un havre de paix et de tranquillité.

En marge de ce sommet, se tiendront deux conférences, à savoir: la conférence des jeunes sur la paix et la sécurité. Laquelle sera portée par l'esprit des résolutions 2250 et 2419.

Et, La conférence des femmes pour la consolidation de la paix. Laquelle permettra de renforcer les cadres d'échange pour les femmes qui sont, en définitive, les premières victimes de la rupture de la paix et devraient être les premiers artisans de son rétablissement.

Comme disait l'ancien SG des nations unies, les femmes sont une force puissante mais non exploitée pour la paix.

L'ancien président américain Bill Clinton après l'échec des négociations de paix israélo-palestinien à camp David a déclaré : « S'il y'a avait des femmes lors de ces négociations, un accord de paix Israël-Palestine aurait été vite trouvé.

Vive la République démocratique du Congo,

Vive la région des grands lacs,

Vive les partenaires de la paix,

Vive les jeunes

Et, Vive les femmes.

Je vous remercie

Mme GRACE KALENGA MWEKASSA

Conseillère au mécanisme national de suivi/RDC